



AIR FRANCE
La force syndicale

Qualité de Vie au Travail

FO revendique des actions concrètes

Bureau Central, le 04/06/2018 - N° 20/18.

Les réunions de négociations sur la Qualité de Vie au Travail vont s'ouvrir le 7 juin prochain. Malgré le conflit en cours sur le rattrapage salarial, FO a choisi de ne pas nuire au dialogue social. Cependant, notre niveau salarial reste l'élément majeur de notre qualité de vie.

- La Journée de solidarité (**JDS**) doit pouvoir être prise sur le compte des salariés qui le souhaitent. Une règle centrale doit s'appliquer et laisser une plus grande souplesse au salarié sur le choix de la date ;
- Retrait de l'obligation de présenter un certificat médical pour la prise de journée enfant malade (**JEM**) ;
- Garantie d'une période pour chaque salarié ayant des enfants qui souhaite obtenir des **congés durant la saison été** ou les vacances scolaires ;
- **Incivilités** : mesures concrètes et efficaces pour protéger, former à appréhender et soutenir les salariés. Les règles doivent être claires, simples et connues de tous ;
- Élargissement des postes ouverts au **télétravail** exclusivement sur la base du volontariat ;
- Prise en compte par mail des certificats d'**arrêt maladie** en parallèle de l'envoi postal ;
- **Compteurs d'heures** : paiement sur demande et garantie de pouvoir les utiliser dans l'année ;
- Prise en compte des **durées de trajet** comme temps de travail pour se rendre sur son poste de travail depuis les **parkings automobiles éloignés** ;
- Si un salarié dépose sa demande de badge en temps et en heure ne pas lui retirer sur ses heures de compensation ou de congés. Le retard d'obtention du TCA ne peut pas lui être imputable ;
- Lors de retour de longue période d'absence prise en compte des frais engagés pour les salariés qui doivent passer des formations obligatoires à l'obtention d'un badge avant leur reprise effective ;
- Élargissement du cercle des proches permettant de bénéficier de don de jours ;
- Réelle politique du **droit à la déconnexion** par des outils et des règles, mais surtout en initiant une volonté d'en faire une philosophie de travail ;
- **Traduction automatique en français** des documents et des outils de travail. Prise en compte au cahier des charges de tous les développements à venir de la traduction en français.

La Direction doit démontrer sa volonté d'agir de manière concrète sur la vie au travail et revenir sur une plus grande équité entre les catégories de personnel.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général